

Dans le choix des hommes-clés qui feront partie du conseil d'administration ou de la direction de la Société, j'aimerais...

M. le président: A l'ordre. Je dois informer le député que son temps de parole est expiré. Le Comité consent-il à ce que le député continue?

Des voix: D'accord.

M. Mongrain: Non.

M. le président: J'entends une objection.

M. Prittie: Monsieur le président, il est malheureux que le député n'ait pas eu la permission de continuer. J'aurais voulu entendre sa conclusion.

Le lecteur occasionnel du hansard qu'intéresse la radiodiffusion peut se demander pourquoi nous nous occupons d'un projet de résolution à cette étape-ci. On nous avait promis une nouvelle loi sur la radiodiffusion et nous ne l'avons pas encore. Le lecteur intrigué doit savoir que, suivant notre procédure, les projets de résolution précèdent les bills. Le préopinant l'a relevé, nous nous en tenons en ce moment aux généralités, et ce n'est qu'une fois franchie l'étape du projet de résolution que nous disposerons du bill et verrons la nouvelle mesure législative, à laquelle nous nous intéressons tous beaucoup.

Comme le ministre l'a signalé, au Canada peu de domaines ont sans doute fait l'objet d'autant d'enquêtes que la radiodiffusion. Récemment encore, nous avons eu la Commission Fowler, le Livre blanc du gouvernement et les séances plutôt nombreuses du comité de la radiodiffusion. A titre de membre de ce comité et de membre du comité de direction qui a aidé à la rédaction du rapport à la Chambre, j'ai très hâte de voir le nouveau projet de loi et de constater jusqu'à quel point il se rapproche des recommandations du comité. Je dois dire que presque tous les membres du comité étaient d'accord sur le genre de mesure législative qu'il nous faut. Par exemple, je partage en grande partie les opinions exprimées par le préopinant, le député de Prince. Les membres de tous les partis s'accordaient au fond sur les principes fondamentaux concernant la radiodiffusion au Canada.

On ne peut traiter que d'une petite partie de la vaste question de la radiodiffusion dans les limites d'un débat comme celui-ci. Je parlerai donc d'un seul aspect de cette question, soit des objectifs de la radiodiffusion, de sa raison d'être, et du rôle que doivent jouer les talents et les moyens considérables que nous possédons au Canada. A mon avis, le but principal de la radiodiffusion n'est pas de

vendre des produits ni de transmettre des émissions étrangères. Autrement, nous aurions pu demander aux réseaux américains de s'en occuper, car ils peuvent très bien le faire.

L'objectif principal de la radiodiffusion au Canada est de réaliser et d'émettre, à l'intention des Canadiens, des émissions canadiennes de toute sorte.

● (4.00 p.m.)

Pour certains, ce serait l'émission *Festival*, pour d'autres, *Wayne and Shuster*, pour d'autres, *Don Messer's Jubilee*, et pour d'autres enfin *Wojeck*. Les mêmes téléspectateurs regardent peut-être toutes ces émissions. Outre les émissions divertissantes, il y a celles portant sur les affaires publiques, au réseau de Radio-Canada et plus récemment, au réseau privé. A mon avis, elles sont assez bien réussies. Cependant, ce qui importe, c'est l'élément canadien dans la radiodiffusion. Cet aspect a été mis en lumière récemment lors de la campagne entreprise au pays par l'Association des employés de radio et télévision du Canada en vue de persuader les exploitants du réseau de monter plus de spectacles canadiens et d'engager des artistes canadiens en plus grand nombre. Nous n'avons pas, à titre de parlementaires, à être les organisateurs d'aucun groupe. Notre rôle consiste à émettre nos opinions au sujet de la radio-télévision et à dire ce que nous attendons d'elle. Nous laissons le travail d'organisation aux radiodiffuseurs et aux exécutants qui, au cours de leur campagne, il y a un mois ou deux, ont mis cette caractéristique en lumière. Je sais qu'il existe à l'heure actuelle une controverse assez vive entre les réseaux canadiens de télévision et l'ARTEC concernant l'exactitude des chiffres qu'emploie cette dernière.

Cela mis à part, certains faits ressortent bien. D'abord, bon nombre de Canadiens doués ont quitté le Canada pour d'autres lieux. Je parle évidemment du réseau anglais de télévision. Il est reconnu qu'Hollywood, New York et Londres regorgent d'exécutants canadiens qui ont émigré. Certains seraient partis de toute manière, mais bon nombre ont quitté le Canada—et ils ne s'en sont pas cachés—parce que notre pays n'avait rien à leur offrir. Je pourrais en citer une liste, mais je m'en abstiendrai.

Il est indéniable que les émissions qui occupent les heures de choix à la télévision sur les réseaux de langue anglaise ne comprennent que peu de programmes produits au Canada. Je suis ici quelque peu arbitraire, car je fais allusion à la période entre huit et dix heures du soir. Si vous désirez voir confirmée la constatation que je viens d'énoncer, il vous suffit de consulter dans les journaux l'horaire